

RAPPORT MORAL

Nous avons abordé l'année 2010 forts de nos ambitions pour l'obtention d'avancées sur nos revendications. Les résultats obtenus restent mitigés mais notre influence s'est consolidée au cours de cette année.

L'implication grandissante de plusieurs membres nous permet d'enregistrer quelques résultats dans la diffusion de l'information et le portage de nos revendications auprès des autorités organisatrices ou de la SNCF.

Nos interventions suscitent l'intérêt de la part de ces interlocuteurs, et c'est bien cette méthode de concertation qui confère à notre association une légitimité auprès d'eux.

C'est de cette façon qu'au cœur des perturbations du dernier trimestre nous avons été sollicité jusqu'au niveau national pour négocier les compensations.

La Direction Régionale SNCF a finalement accepté d'ouvrir des études sur nos demandes de renforcement et d'accélération de la desserte.

Cependant il convient à présent d'amplifier cette influence sur les partenaires locaux en recherchant de nouvelles personnes relais capable de porter nos messages tant dans les instances politiques de la région qu'auprès de la SNCF ou tout autre opérateur de transport.

Dans ce contexte nos contributions au conseil de développement de la CAC se poursuivront pour un an encore comme nous nous y sommes engagé. Ce sera pour nous l'occasion de faire connaître nos attentes et d'influencer les politiques locaux. Dans le même esprit le soutien des média régionaux constitue un facteur de notoriété qu'il nous faudra conforter en maintenant les interviews à l'occasion d'évènements notables.

Parallèlement, les distributions de tracts dans les trains se sont essouffées ces dernières années. Elles permettaient, en plus de nous faire connaître, d'établir un dialogue avec les usagers. Elles ont constitué le facteur prépondérant de l'accroissement des adhérents que la notoriété médiatique ne suffit pas à soutenir. En 2011, il nous faudra donc reprendre cette démarche de distribution tant dans les TGV que dans les TER.

Sur le plan stratégique, l'analyse de la convention doit se poursuivre pour identifier toutes les pistes d'amélioration du service de transport ferroviaire. Nous rechercherons toutes les modalités permettant de faire avancer nos revendications.

En ce qui concerne notre coopération avec la SNCF, nos rencontres vont être amplifiées avec 4 nouvelles réunions pour le suivi de la qualité de service sur la ligne Vallée de la Marne. Elles s'ajouteront aux deux réunions de consommateurs et à la réunion d'évaluation pour la certification de la ligne.

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la Snf

Hôtel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne

- www.accus-chalons.fr - ACCUS@wanadoo.fr - 06 73 06 04 61



Nos revendications reprendront nécessairement celles de l'année dernière qui n'ont pas obtenu satisfaction. En écho au soutien par le Conseil Régional, un accent particulier sera mis sur de nouvelles dessertes TGV en particulier dans le sens Paris Bar le Duc le matin et Bar le Duc Paris en début d'après-midi de sorte à équilibrer la desserte. En effet, les augmentations tarifaires de 2008 et 2009 avaient pour vocation de financer les investissements en matériel et il est juste que la région qui avait été faiblement dotée en 2007 reçoive à présent sa part de l'effort collectif à l'instar de Charleville-mézières qui a vu la mise en place d'une troisième desserte. En tout état de cause l'affluence des passagers justifie à elle seule l'augmentation de l'offre sur cette destination.

En revanche le déplacement du TGV 2785 de 19h27 à 19h57 qui faisait partie de nos plus anciennes revendications semble être à présent anachroniques. Le maintien de cette demande est soumis aux adhérents.

Toutes ces démarches nécessitent une implication de tous les membres de l'association en recherchant une mobilisation plus forte des usagers. Pour asseoir durablement notre association, un renforcement des adhésions, notamment en diversifiant les publics (destination, régularité) devra être recherchée en 2011. Les membres de l'association pourront colporter à chaque fois que cela est possible les principaux axes de nos revendications



TER	TGV
<ul style="list-style-type: none">- amélioration de la vitesse des TER- Remise en place de TER de fin de soirée soit en prolongeant le TER Paris Château de 23h50 jusqu'à Châlons soit en obtenant la mise en place d'un TER à 22 h 35 au départ de Paris en particulier le vendredi et le samedi.- Modification de l'horaire du premier TER Châlons –Paris de 5h15 à 5h afin d'obtenir des correspondances plus cohérentes à Paris.- Extension du « Paris à prix d'amis » au TER Châlons-Paris de 8h15 le samedi et le dimanche.	<ul style="list-style-type: none">- Déplacement du TGV 2785 de 19 h 27 à 18 h 57 au départ de Paris- Création d'un troisième TGV- Mise en place d'un TGV le Samedi soir-
Aménagement de la Gare de Châlons	Tarifification
<ul style="list-style-type: none">- extension de l'ouverture des Guichets jusqu'à 20 h 45- maintien d'un parking conséquent gratuit dans le périmètre de la Gare	<ul style="list-style-type: none">- suppression des réservations papier- Mise en place du e-forfait sur Châlons, Vitry et Bar le Duc